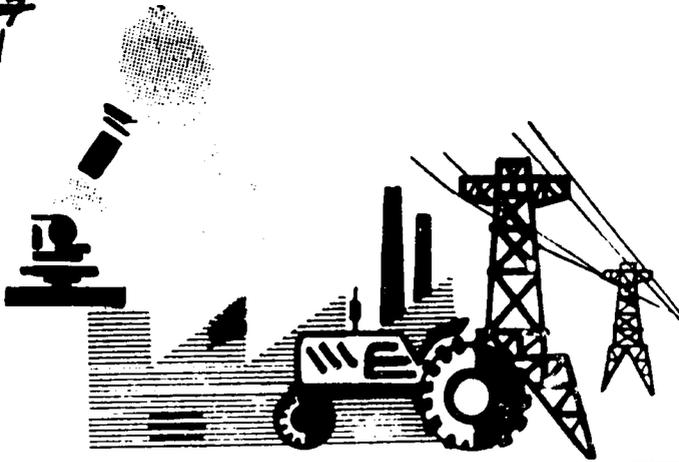


PN-AAM-377

ISN: ~~5957~~
30664



COLLECTION: TECHNIQUES AMERICAINES

25

Etudes à l'étranger sous les auspices de l'AID



Agency for International Development

Fourni
par l'Agence Américaine pour le Développement International

ETUDES A L'ETRANGER
sous les auspices de
I'AID

COLLECTION TECHNIQUES AMERICAINES

LISTE DES OUVRAGES PUBLIES EN FRANÇAIS

1. CREATION D'UN SERVICE DE VULGARISATION AGRICOLE
Building a Strong Extension Service
2. LES FIBRES VEGETALES ET LEUR UTILISATION
Vegetable Fibers and their Uses
3. COMMENT CREER UNE USINE
How to Start a New Factory or Shop
4. LES TRANSMISSIONS DE FORCE MOTRICE DANS L'ARTISANAT FAMILIAL
Power Transmissions for Cottage Industry
5. LA MISE EN CONSERVE
Small Canning Facilities
6. LES PETITES SCIERIES
A Small Saw-Mill Enterprise
7. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE — SELECTION I
Technical Digest Supplement: Section IV : Economic Development
8. ADMINISTRATION PUBLIQUE ET GESTION DES ENTREPRISES — LA CREATION D'ECOLES SPECIALISEES
Education for Social Change
9. UN FACTEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE — LA SELECTION DES INDUSTRIES
Manual of Industrial Development
10. APPAREILS A KEROSENE
Technical Digest Supplement N° 8 : Kerosene Devices
11. MAISONS EN TERRE
Earth for Homes
12. PETITE ENTREPRISE — LA MANUTENTION
Improving Materials Handling in Small Plants
13. PETITE ENTREPRISE — LES RELATIONS HUMAINES
Human Relations in Small Industry
14. PETITE ENTREPRISE — L'IMPLANTATION D'UNE USINE
Profitable Small Plant Layout
15. PETITE ENTREPRISE — 150 QUESTIONS
150 Questions for a Prospective Manufacturer
16. PETITE ENTREPRISE — LE LANCEMENT DES PRODUITS
New Product Introduction for Small Business Owners
17. PETITE ENTREPRISE — L'ETUDE DES PRODUITS
Design is Your Business

18. PETITE ENTREPRISE — LE ROLE DU CONTREMAITRE
The Foreman in Small Industry
 19. PETITE ENTREPRISE — LA COMPTABILITE INDUSTRIELLE
Cost Accounting for Small Manufacturers
 20. PETITE ENTREPRISE — LA GESTION DU PERSONNEL
Personnel Management Guides for Small Business
 21. PETITE ENTREPRISE — MANUEL DE GESTION
A Handbook of Small Business
 22. COMMENT OBTENIR ET UTILISER LE CREDIT AGRICOLE
Getting and Using Farm Credit
 23. LE SYSTEME DE CREDIT AGRICOLE COOPERATIF AUX
ETATS-UNIS
The Cooperative Farm Credit System -- Functions and Organization
 24. ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE AUX
ETATS-UNIS
Sources and Causes of Increased Farm Production in the United States
 25. ETUDES A L'ETRANGER SOUS LES AUSPICES DE L'A.I.D.
Participants in Technical Cooperation
-

ETUDES A L'ETRANGER
sous les auspices de
I'AID

Traduction d'une brochure en langue anglaise
publiée sous le titre

PARTICIPANTS IN TECHNICAL COOPERATION

par

Agency for International Development
Department of State
Washington 25, D.C.
March 1959

La présente édition en langue française a été préparée par

**REGIONAL TECHNICAL AIDS CENTER
AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT
DEPARTMENT OF STATE
WASHINGTON, D.C.**

dénomme

Centre Régional d'Éditions Techniques (CRET)

de

l'Organisation Américaine pour le Développement International (A.I.D.)

Ce Centre a été chargé d'établir et de diffuser des traductions françaises de publications techniques dans le cadre du programme de coopération technique de l'A.I.D. dans les pays d'expression française.

Pour tous renseignements au sujet de ces publications, s'adresser à la

**Mission Américaine de l'A. I. D.
Ambassade des Etats-Unis d'Amérique
(Capitale du pays d'où émane la demande)**

✓

TABLE DE MATIÈRES

INTRODUCTION	1
LE PROGRAMME D'ETUDES A L'ETRANGER	3
ETUDES THÉORIQUES - STAGES DE FORMATION	3
VOYAGES D'ETUDES	3
CYCLES D'ETUDES ET COLLOQUES INTERNATIONAUX	4
FORMATION EN PAYS TIERS	4
FORMATION AUX ETATS-UNIS	4
PROGRAMME AID DE CONVENTION UNIVERSITAIRE	7
COMMENT FONCTIONNE LE PROGRAMME	7
EN ROUTE	10
ARRIVEE AUX ETATS-UNIS	12
RETOUR	13
AUTRES PROGRAMMES	15
VOYAGES D'ETUDES ET VISITES D'INFORMATION	15
CYCLES D'ETUDES ET COLLOQUES INTERNATIONAUX	16
FORMATION EN PAYS TIERS	16
PROGRAMME D'ECHANGES CULTURELS INTERNATIONAUX	16
SOMMAIRE	17

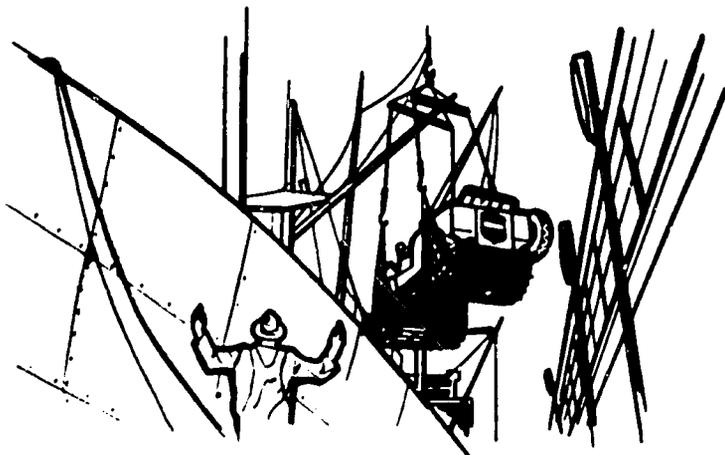
INTRODUCTION

La formation des cadres a toujours constitué un élément important de la coopération technique internationale.

Cette coopération vit le jour en Amérique Latine, au cours de la deuxième guerre mondiale. Commencée sous la forme de diverses initiatives prises en vertu de l'Acte de Sécurité Mutuelle et du Point 4, elle aboutit enfin à la forme que nous lui connaissons aujourd'hui : celle d'un programme conjointement financé et organisé par le Gouvernement d'une nation libre, d'une part, et celui des Etats-Unis, de l'autre, sous les auspices de l'Administration pour le Développement International ci-après désignée AID.

Toutes les attributions précédemment réparties dans le cadre des programmes désignés ECA, TCA, IIAA, MSA, FOA, DLF et ICA sont maintenant réunies sous la seule direction de l'AID, un organisme du Department of State.

Le succès obtenu par ces initiatives entraîna rapidement un accroissement des besoins en personnel qualifié pour la mise en œuvre des programmes. A la demande des pays associés à cette tâche, les Etats-Unis s'empressèrent comme première mesure, d'envoyer des ingénieurs, instituteurs, économistes, administrateurs, médecins, infirmiers et autres spécialistes compétents pour aider sur place à l'exécution des projets.

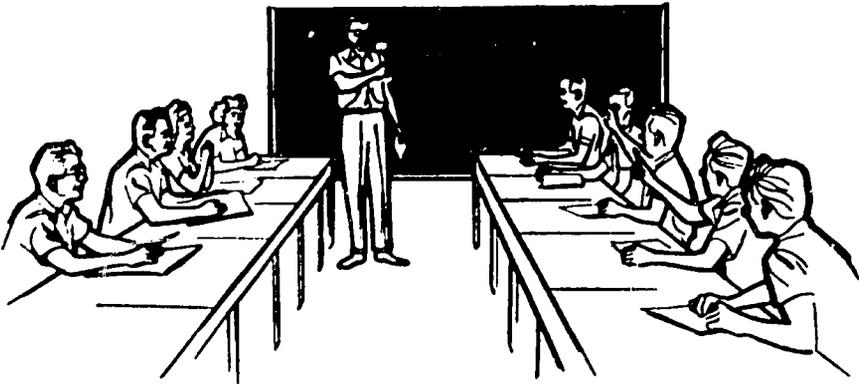


Mais le rythme de la mise en valeur de ces pays ne fit que multiplier les besoins en cadres expérimentés, et on ne tarda pas à s'apercevoir, qu'à eux seuls, les techniciens américains n'arrivaient que partiellement à y suffire en dépit de leur précieuse contribution au développement du pays, sous forme d'enseignement, démonstrations et conseils. C'est pour satisfaire à ces besoins que fut créé le programme d'études à l'étranger.

La cadence du programme général de formation fut ainsi accélérée par l'envoi aux Etats-Unis de ressortissants qualifiés des pays bénéficiant de l'assistance technique américaine.

Aux Etats-Unis, des stages dans l'industrie ou le commerce permirent à ces jeunes gens d'acquérir la formation nécessaire. Ils vinrent par groupes pour de courts séjours afin d'y étudier de nouvelles méthodes et techniques dans leur domaine particulier. Des cycles d'études et des groupes de travail furent organisés qui permirent à des ressortissants de divers pays de se pencher ensemble sur des problèmes d'intérêt commun. Les jeunes gens furent également inscrits dans divers établissements d'enseignement pour y suivre des cours accélérés dans les spécialités dont le besoin se faisait sentir dans leur propre pays.

Par la suite, le programme a progressivement pris la forme qui est exposée ci-dessous. Il permet actuellement de développer la formation grâce à des études théoriques, des cours pratiques, des stages dans l'industrie ou l'administration, des voyages d'études, des cycles d'études et des colloques internationaux.



Dans la présente brochure, nous nous servons, pour plus de commodité, des expressions « Programme d'études à l'étranger », « Titulaire de bourse », « stagiaire » ou « bénéficiaire », mais il y a lieu de préciser qu'il s'agit d'un « Programme de Participation » financé en commun par les Etats-Unis et les pays associés à cette œuvre, et, qu'en ce qui concerne les bénéficiaires, c'est l'expression « associés » qui eut mieux convenu, car ils participent, en fait, et apportent leur contribution à cette œuvre commune pour l'édification d'un monde meilleur.

LE PROGRAMME D'ETUDES A L'ETRANGER



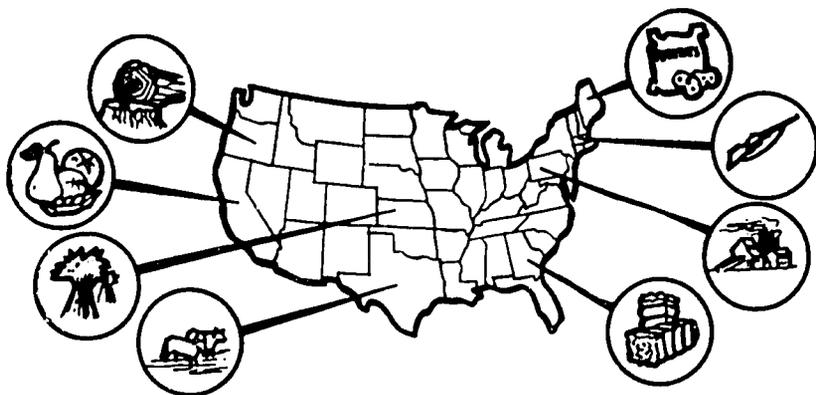
Etudes Théoriques - Stages de Formation

Les titulaires de bourses viennent passer aux Etats-Unis des séjours de durée variable — pas plus d'une année, en principe, mais quelquefois davantage — selon la nature ou la portée des cours ou du stage. L'enseignement peut être dispensé sous forme théorique dans un établissement d'enseignement et sous forme pratique, dans une entreprise, une usine ou une administration, ou sous une de ces deux formes seulement.

Voyages d'Etudes

La durée des voyages d'études est bien plus courte : de quelques semaines à quelques mois. Ces voyages sont organisés au bénéfice de personnes qui, en raison de leurs fonctions, ne peuvent s'absenter très longtemps. Il peut s'agir d'hommes d'affaires, d'agents de la santé publique, de dirigeants syndicaux, d'administrateurs de la fonction publique ou d'autres

personnes capables de mettre à profit les enseignements découlant de l'observation personnelle de différentes méthodes de travail.



Cycles d'Etudes et Colloques Internationaux

Des cycles d'études et des colloques internationaux sont organisés dans de nombreux domaines tels que les communications, la santé publique, l'enseignement ou l'agriculture, au bénéfice de ressortissants de divers pays, qui forment souvent de véritables groupes internationaux réunis pour un échange de connaissances dans lesquels les participants apportent souvent une contribution au moins égale à celle des conférenciers et chefs d'équipe.

Ces sessions peuvent s'étendre sur un mois à trois mois.

Formation en Pays Tiers

Les diverses formes d'enseignement au titre de ce programme sont similaires à celles indiquées ci-dessus, mais la formation est donnée dans un pays autre que les Etats-Unis ou le pays d'origine des bénéficiaires.

Ce programme présente de gros avantages : réduction de la durée du voyage, similitude des problèmes qui se posent dans les deux pays, élimination de l'obstacle linguistique.

Formation aux Etats-Unis

Lorsque la formation est donnée aux Etats-Unis, l'AID tire le meilleur parti possible des installations et services dont disposent les autres Dépai-

tements et Organismes du Gouvernement Américain. Elle prend toutes les dispositions nécessaires pour faire venir les bénéficiaires aux Etats-Unis et assume toute responsabilité pour leur personne jusqu'à leur retour au pays d'origine. Les organismes gouvernementaux qui coopèrent à la mise en œuvre du programme gardent le contact avec les bénéficiaires pendant toute la durée de leur stage.



Les Départements de l'Intérieur, du Commerce, du Travail, de l'Agriculture, de la Santé, de l'Education et des Questions Sociales, la Commission Fédérale des Communications, l'Office de l'Habitat et du Crédit Immobilier, et l'Agence Fédérale de l'Aviation, coopèrent tous à l'application de ce programme.

Dans certains domaines tels que l'industrie et l'administration publique, les services spécialisés de l'AID organisent et surveillent la formation. Pour les stages dans l'industrie et les visites d'usines qui exigent la coopération des entreprises privées, les dispositions nécessaires sont généralement prises par l'AID. Autrement, les organismes gouvernementaux mentionnés ci-dessus se chargent des formalités nécessaires soit avec l'Administration des Etats, soit avec les organisations syndicales ou toute institution intéressée. D'ailleurs ces organismes ont souvent leurs propres cours auxquels peuvent être inscrits les bénéficiaires.



Les cours d'études théoriques peuvent faire l'objet d'un contrat passé avec des universités, collèges ou écoles. Aux termes de ces contrats, les étudiants peuvent assister à des cours réguliers ou à des cours spéciaux organisés au bénéfice d'un groupe d'étudiants.

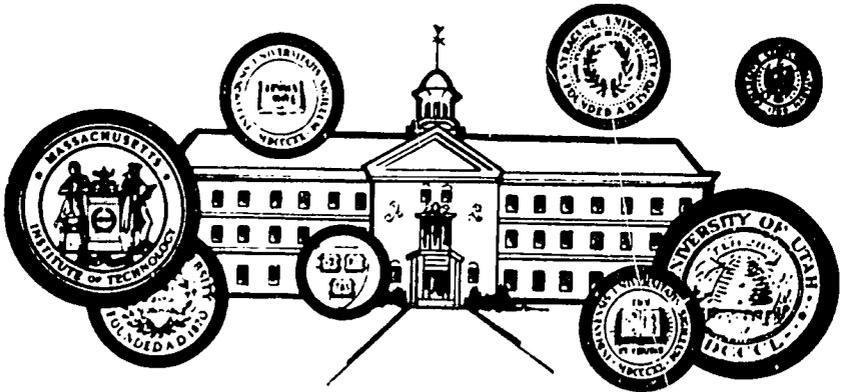
Mais un contrat formel n'est pas toujours nécessaire ; les bénéficiaires sont inscrits au cours comme n'importe quel autre étudiant et leurs frais de scolarité sont payés directement à l'établissement d'enseignement par l'AID ou l'organisme gouvernemental intéressé.

Un diplôme est quelquefois exigé pour s'assurer que la formation octroyée produira tous ses effets dans le cadre d'un projet déterminé. Le programme peut comporter des cours permettant au candidat d'acquérir les titres nécessaires à son admission.



Programme AID de Convention Universitaire

Ce programme permet à un établissement aux Etats-Unis de passer une convention avec un établissement du même genre dans le pays hôte à l'effet de se charger de certaines tâches. Il peut s'agir d'une aide dans l'organisation des cours ou de l'administration, ou de l'introduction de nouvelles méthodes d'enseignement et d'organisation selon la demande de l'établissement intéressé. Le contrat comporte habituellement des dispositions aux termes desquelles des professeurs américains sont affectés à l'école du pays hôte. Il prévoit également l'envoi au pays hôte de membres du personnel administratif du collège américain pour des séjours d'assez longue durée. Certains membres de la faculté de l'établissement du pays hôte peuvent éventuellement être reçus dans un collège américain en qualité de stagiaires.



COMMENT FONCTIONNE LE PROGRAMME

Le programme d'études à l'étranger, de même que les diverses autres attributions de l'AID, étant destinés à répondre avant tout aux besoins et aux souhaits du pays hôte, il appartient à ce pays de faire connaître ses besoins en matière de formation, et de présenter sa demande.

Les Ministères et les organismes compétents du pays hôte s'assurent d'abord que le pays a besoin de techniciens qualifiés pour la réalisation d'un programme envisagé ou en cours. Les bourses de formation sont normalement octroyées dans le cadre de tels programmes, et les bénéficiaires sont nommément désignés pour y jouer un rôle déterminé.

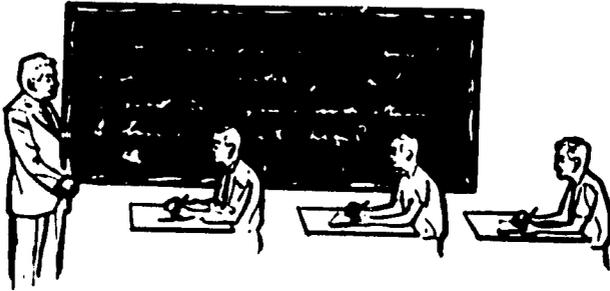
Sur la base d'un avant-projet, les Ministères doivent estimer le nombre de spécialistes nécessaires à la mise en œuvre du programme et le genre de formation qu'il faudra donner aux bénéficiaires pour les préparer à la tâche qui leur sera affectée. Cette décision une fois prise, les Ministères sont à même d'examiner avec la Mission AID dans leur pays les diverses possibilités de formation soit aux Etats-Unis, soit en pays tiers, de justifier leur demande, et de discuter les modalités de financement.

Dès que les Ministères et la Mission sont convenus sur l'opportunité du programme, les modalités de financement et les possibilités de formation aux Etats-Unis, on peut procéder à la sélection des candidats. Dans chaque cas, les frais de formation sont répartis entre le Gouvernement hôte et l'AID



En principe, la formation du candidat sélectionné est directement adaptée à la tâche qui lui est assignée dans le cadre d'un programme. Tout ce qu'il fait et tout ce qu'il apprend doit tendre à le former pour un poste déterminé. A ce propos, il y a lieu de noter qu'aux termes d'une loi américaine (Public Law N° 555) tout stagiaire est tenu de retourner dans son pays d'origine et d'y passer au moins 2 ans avant de pouvoir obtenir un visa d'immigration pour les Etats-Unis.

Les nominations de candidats sont faites par le Gouvernement hôte, mais une sélection peut intervenir à la suite des délibérations d'une Commission mixte du Gouvernement hôte et de la Mission U.S. AID. Les ressortissants du pays hôte désireux de bénéficier d'une formation aux Etats-Unis peuvent soumettre leur candidature au Ministère compétent aux fins d'examen.



Afin de tirer pleinement parti des programmes de formation, il est en principe indispensable que le candidat ait une connaissance suffisante de la langue anglaise afin de pouvoir suivre les cours aux Etats-Unis. Dans certains cas (par exemple, lorsqu'il s'agit d'un voyage d'études en groupe pour une courte période) des interprètes sont utilisés, de sorte que la connaissance de la langue anglaise n'est pas indispensable. Lorsqu'il s'agit d'un seul individu, le recours aux services d'un interprète, à titre dérogatoire, ne peut être envisagé que très exceptionnellement. Pour être admis au bénéfice de la formation, le candidat doit également posséder un fonds solide de connaissances théoriques ou pratiques pouvant être complétées ou développées. Enfin, le candidat doit être sérieux et jouir d'une bonne santé

Certaines questions seront posées par deux fois : une fois avant que le Gouvernement hôte n'ait procédé à la nomination initiale, et à nouveau lorsque la Mission U.S. AID examine le candidat avant d'entériner et transmettre sa nomination à Washington. Est-ce que le candidat a fait preuve de qualités professionnelles indiquant qu'il est capable de réussir dans sa carrière ? Peut-on affirmer, d'après certaines indications, qu'il saura transmettre à d'autres les connaissances acquises ? La réponse à ces questions doit toujours être affirmative. Les techniciens américains dans le domaine de spécialisation des candidats, ainsi que l'administrateur en matière de formation, et d'autres membres compétents de la Mission U.S. AID sont chargés d'aider les Ministères à évaluer les candidats et d'examiner les candidatures de leur côté.

Les candidats désignés seront convoqués par la Mission U.S. AID pour passer des examens écrits et oraux en langue anglaise. Ceux qui, n'ayant pas réussi à leur examen, ont quand même fait preuve d'une certaine aptitude, peuvent demander à passer un nouvel examen après avoir suivi quelques cours supplémentaires d'Anglais.

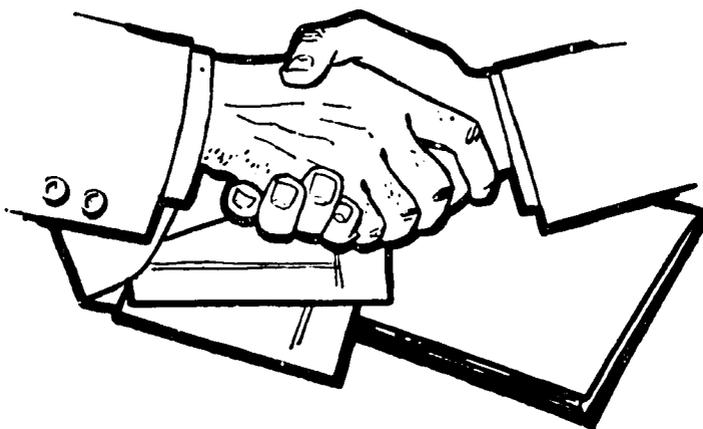
Le candidat agréé devra remplir certaines formalités préliminaires avant son départ aux Etats-Unis. Il aura des examens à passer et des formulaires à remplir et signer. Il lui faudra fournir un curriculum vitae détaillé et passer un examen médical complet. Il devra obtenir de son employeur l'assurance qu'il sera pourvu aux besoins de sa famille pendant son séjour aux Etats-Unis.

Le candidat devra également soumettre un extrait de son certificat de naissance ; des copies certifiées conformes de ses diplômes et de ses carnets scolaires s'il doit suivre des cours dans un établissement universitaire aux Etats-Unis ; des copies des cours suivis pendant ses trois ou quatre dernières années de classe ; et enfin une déclaration signée de son employeur donnant l'assurance que son traitement ou salaire lui sera versé pendant son séjour aux Etats-Unis. Aucune disposition ne pourra être prise au sujet du programme d'études tant que le candidat n'a pas soumis tous les documents précités. Le curriculum vitae, le certificat de santé, et les extraits du carnet scolaire sont ensuite transmis à l'AID, Washington, aux fins d'examen, d'approbation, et de mise en œuvre des dispositions relatives au programme.

EN ROUTE

Une fois que l'AID Washington a approuvé le programme de formation et fixé une date de départ, les services spécialisés de la Mission U.S. AID se mettent en mouvement. L'approbation et la date du début de la forma-

tion sont portées à la connaissance du candidat, du Ministère et de la Mission U.S. AID. Quelquefois, la date de départ est communiquée après celle de l'approbation lorsque l'AID Washington se heurte à des difficultés dans la mise au point de certains détails du programme. Les Services de la Formation de la Mission demandent alors au candidat de se procurer un passeport ainsi que tous les autres documents nécessaires à l'obtention d'un visa pour les Etats-Unis, et se chargent de transmettre ces pièces à l'Ambassade ou au Consulat des Etats-Unis. Les visas accordés aux titulaires de bourses AID sont émis au titre du Programme d'Echanges de Visiteurs.



En principe, les dispositions relatives au voyage à destination des Etats-Unis ou de pays tiers sont prises par les Services de Formation de la Mission, qui communiquent au bénéficiaire tous les détails relatifs à son voyage. Avant son départ, le candidat devra réexaminer les objectifs du programme avec son employeur et le spécialiste de la Mission.

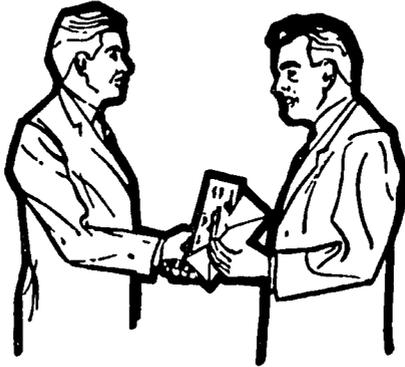
La Mission fournit également au bénéficiaire des indications très précises concernant son voyage jusqu'au port d'arrivée aux Etats-Unis et ensuite jusqu'à Washington, un chèque de 100 dollars à titre d'avance sur son indemnité d'entretien, et une documentation concernant l'organisation de son programme. Il lui est également remis un exemplaire de la brochure intitulée « Voici les Etats-Unis » rédigée en Français à l'intention des visiteurs de langue française.

ARRIVÉE AUX ETATS-UNIS

Dès que le bénéficiaire arrive à Washington, le personnel de l'AID se charge de son initiation avec l'aide des autres organismes du Gouvernement Américain associés à ce programme. Il passera sans doute une semaine à suivre des cours d'initiation, sur les Etats-Unis, ses populations et ses coutumes, donnés par le Centre International de Washington. Le cas échéant, il peut être appelé à suivre des cours de perfectionnement en langue anglaise au Centre Linguistique Américain de Washington. Les bénéficiaires qui se spécialisent en matière de relations entre le patronat et les salariés sont habituellement envoyés au Collège St John à Annapolis dans le Maryland pour leur initiation.



Pendant toute la durée de son séjour aux Etats-Unis, le stagiaire perçoit une indemnité journalière pour ses frais d'entretien. S'il lui faut se déplacer les frais de transport lui sont payés. Une police d'assurance le garantit contre les risques de maladie ou d'accidents en cours de stage. Et enfin, une indemnité lui est accordée pour l'achat des livres et fournitures nécessaires à sa formation.

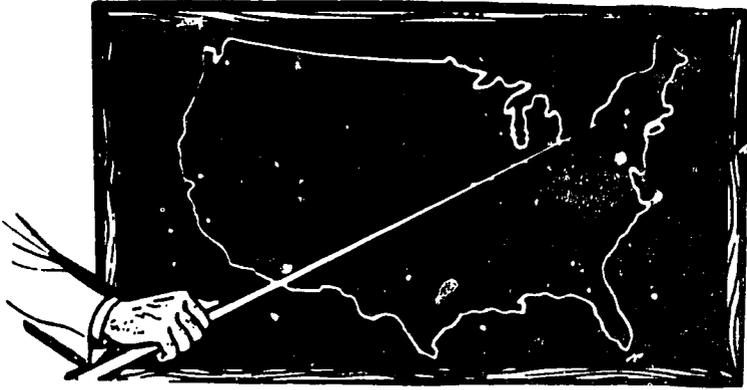


AID Washington garde constamment le contact avec le stagiaire, soit directement, soit par l'entremise du Ministère ou de l'Organisme Gouvernemental intéressé, pendant toute la durée du stage. Toute la correspondance destinée aux stagiaires est adressée à AID. En cas d'urgence, la famille du stagiaire doit immédiatement en aviser la Mission U.S. AID qui se charge de prévenir l'intéressé par l'entremise de l'AID à Washington.

RETOUR

Lorsque les cours sont terminés, les stagiaires se préparent à rentrer chez eux. L'itinéraire passe normalement par Washington pour leur donner l'occasion de s'entretenir avec les administrateurs de l'AID.

AID Washington règle tous les détails du voyage de retour. En principe, les stagiaires sont tenus de remettre à l'AID leurs billets de retour dès leur arrivée aux Etats-Unis. Ainsi l'AID est-il en mesure de faire valider ces billets, d'organiser les étapes et de faire en sorte que tout soit prêt lors du passage des stagiaires à Washington sur le chemin du retour.



Des changements ont pu survenir pendant l'absence du stagiaire, tant dans sa situation et ses conceptions que parmi ses amis et collaborateurs. Des entretiens, à Washington et dans son propre pays sont organisés pour l'aider à se réadapter. L'attitude qu'adoptera le stagiaire après son retour aura une portée immense sur son avenir et celui de son pays selon qu'il saura ou non valoriser les connaissances acquises. Pour réussir, il devra procéder lentement, et c'est avec tact et diplomatie qu'il lui faudra appliquer ses nouveaux talents. En définitive, il ira bien plus loin et plus vite s'il démarre en douceur.



AUTRES PROGRAMMES

Ayant accordé tant d'attention aux stages théoriques ou pratiques de longue durée, il ne faudrait pas en conclure que ceux-ci seuls nous intéressent. Tout aussi importants, quoique de nature différente, sont les voyages d'études, les visites d'information, les cycles d'études et les colloques internationaux. Pour ces derniers, la sélection préliminaire des candidats peut se faire sur une base légèrement différente : la connaissance de l'Anglais, quoique souhaitable, n'est pas toujours indispensable. Des examens préalables ne sont pas nécessaires. De même que pour les autres programmes, l'initiative appartient au Gouvernement hôte. D'une façon générale, les procédures ainsi que les formalités relatives aux passeports, voyages, examens médicaux, et visas, sont similaires à celles requises pour les autres programmes.

Voyages d'Études et Visites d'Information

Les bénéficiaires dans ces catégories voyagent fréquemment en groupe. Leur voyage est de durée relativement courte. Un guide, et souvent un interprète, sont attachés au groupe pendant toute la durée du séjour aux États-Unis. Un directeur d'usine peut vouloir examiner des techniques de production. Il voudra donc rencontrer des directeurs d'usines aux États-Unis, poser des questions, et comparer des notes, notamment avec des gens qui fabriquent des produits similaires aux siens. Les membres d'un groupe doivent avoir un intérêt commun. Ils peuvent provenir de diverses régions de leur propre pays ou, peut-être, de divers pays avoisinants. Mais ils auront en commun un fonds d'expérience et de connaissances dans des domaines tels que le fonctionnement d'ateliers mécaniques, la production de biens de consommation, la banque, les finances, la commercialisation, l'administration publique ou la santé et l'hygiène. Quel que soit leur do-



maine de spécialisation, ils auront l'occasion de constater de visu et de noter des techniques, des procédés, et des idées qui pourront avec profit être appliqués chez eux.

Cycles d'Études et Colloques Internationaux

Les cycles d'études et les colloques tombent dans une catégorie encore différente. L'accent est mis sur le travail en groupe, la discussion de problèmes, l'échange de renseignements et l'élaboration d'un plan d'action. Les débats sont dirigés par des conférenciers qualifiés, des chefs de groupe et les bénéficiaires eux-mêmes.

Formation en Pays Tiers

Nous ne pouvons conclure notre exposé sans mentionner à nouveau la formation en pays tiers. Il s'agit là d'une convention triangulaire ainsi que son nom l'indique. Pour diverses raisons (rapports plus étroits et problèmes communs, absence de l'obstacle linguistique qui dispense de la connaissance de l'anglais, réduction de la durée du voyage), il peut être avantageux d'organiser la formation dans un autre pays.

Les procédures ne varient pas beaucoup en ce qui concerne la sélection des candidats et l'organisation de leurs cours de formation. L'AID est le catalyseur. Les Missions U.S. AID, tant dans le pays hôte que dans le pays tiers, règlent tous les détails et organisent le programme tout comme le Siège de l'AID le fait pour les titulaires de bourses aux Etats-Unis.

Programme d'Échanges Culturels Internationaux

Le Programme d'Échanges Culturels Internationaux du Département d'Etat est distinct du programme de participation de l'AID et ne doit pas être contondu avec celui-ci.

Au titre de ce programme, et sous la rubrique « Échanges de Personnes », des bourses, dont la gestion est laissée au bénéficiaire, peuvent être octroyées directement sous certaines conditions. Le Congrès des Etats-Unis a autorisé ce programme afin de promouvoir dans d'autres pays une meilleure compréhension des Etats-Unis et de développer les bons rapports entre les peuples des Etats-Unis et ceux des autres pays.

Pour ce faire, des bourses de voyage sont octroyées en premier lieu à des individus capables de contribuer utilement à la compréhension mutuelle. Environ un tiers des bourses prévues sous ce programme est réservé à des Américains qui vont à l'étranger pour y effectuer des études post-universitaires d'une année dans des universités ou autres établissements d'enseignement, pour enseigner dans des écoles primaires ou secondaires, pour faire des conférences ou des recherches pendant 6 mois à un an, ou pour agir en qualité de consultants sur expresse invitation.

Deux tiers des bourses sont réservés à des ressortissants d'autres pays qui viennent aux Etats-Unis pour y effectuer des études au niveau universitaire, donner des cours ou procéder à certaines études spécialisées, apprendre certaines méthodes d'enseignement, faire des conférences ou des recherches, consulter des collègues américains et se familiariser avec la vie américaine ou enfin pour suivre des cours théoriques ou pratiques dans leur domaine particulier.



SOMMAIRE

Les frais du programme d'études à l'étranger sont répartis entre les Etats-Unis et les pays associés. La répartition des frais et les modalités d'application varient selon les pays et selon les programmes.

En principe, le pays associé assume les frais afférents au voyage du bénéficiaire jusqu'aux Etats-Unis. A partir de là, l'AID se charge des frais de scolarité, d'entretien et de déplacements à l'intérieur des Etats-Unis. Tous ces frais sont compris dans la somme totale des crédits affectés au programme dans le cadre duquel le bénéficiaire reçoit sa formation.

L'AID fournit également une aide au titre de programmes de formation qui ne sont pas financés par le Gouvernement des Etats-Unis. Elle élabore des programmes, organise des voyages, établit les contacts avec des organisations industrielles ou commerciales et des établissements d'enseignement, s'occupe de la réception et de l'initiation des candidats, de cours de perfectionnement en anglais et de l'évaluation des stagiaires.